

Editorial



L'indépendance de Force Ouvrière est un enjeu!

Depuis plusieurs semaines, une intense campagne est orchestrée contre la CGT-Force Ouvrière. Une confédération indépendante de toute emprise politique, de tout gouvernement, une confédération libre et démocratique est une spécificité qui fait obstacle aux projets de ce gouvernement et du capital financier. L'enjeu est à ce niveau et personne ne s'y trompe!

En revendiquant le maintien de tous les régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires, contre le projet de retraite universelle par point du gouvernement Macron/Philippe, Force Ouvrière est un obstacle à la destruction du système de retraites par répartition.

En revendiquant le maintien du Statut général contre CAP-2022, notre confédération avec la FGF-FO, est un obstacle à la destruction du statut général de la Fonction publique.

Un plan à trois étages CAP 2022 contre le statut et les services publics

Le 29 octobre, Darmanin annonce 50 000 suppressions de postes, la généralisation du contrat contre les postes statutaires et la prime au départ. Les services publics qui participent de l'égalité en droit de tous n'y résisteraient pas. La FGF-FO s'y oppose catégoriquement.

Une loi pour un « statut de directeur » d'E.P.E.P (*)

Le 12 novembre sur LCP, le ministre J. M. Blanquer annonce qu'il « présentera une loi pour un changement du statut de directeurs d'écoles » pour « mettre fin à une particularité française : des écoles qui s'administrent en collectif dans un système éducatif (...) hiérarchisé ». En clair, ce statut de directeur doit accompagner la création d'établissements autonomes, mutualisant des écoles entières. Objectif avéré : passer de 45 000 à 18 000 écoles.

C'est le retour des E.P.E.P. de Monory (1986), Fillon (2004) et De Robien (2006) outil de la territorialisation de l'Éducation nationale combattue par la FNEC-FP-FO.

Ce serait la fin de l'École publique!

Un projet de « Cité éducative »

Le 6 novembre, le maire de Créteil qui « veut sortir du paradigme d'une école classique » explique : « On va faire sauter la carte scolaire » avec la fusion de 4 écoles et un unique super directeur à la tête d'une « cité éducative » de 800 élèves, répartis sur 3 sites.

« Cette cité éducative sera en relation avec toutes les structures du quartier, le collège Laplace, le gymnase, la médiathèque Nelson-Mandela, les futures crèches et relais d'assistantes maternelles. » Véritable école du socle, ce projet menace directement l'existence de la maternelle et de toute l'école publique. Dans cette perspective, le statut de PE fonctionnaire d'État est de trop pour ce gouvernement.

Statut du directeur, EPEP, cité éducative, CAP 22 : Ces projets doivent être abandonnés !

Depuis 1986, ces projets se sont toujours heurtés à la résistance des collègues pour défendre notre statut. Aujourd'hui, l'heure est à la mobilisation de tous, pour contraindre le ministre à abandonner son projet de loi « EPEP - statut hiérarchique du directeur ».

Le SNUDI-FO s'est adressé à toutes les organisations syndicales du 1^{er} degré.

• **Multiplions les prises de position pour exiger l'abandon du projet de loi - NON aux EPEP et au directeur supérieur hiérarchique! « Non à la suppression de la maternelle et aux regroupements forcés des écoles! » « Non aux cités éducatives ».**

Dans cette situation, les Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre prennent un sens particulier. Elles doivent être le moyen, au travers du vote FO, de renforcer, élargir et développer l'organisation pour mettre en échec ces projets dévastateurs.

Organisons le vote FO voix par voix, méthodiquement, étape par étape sans aucune hésitation.

Montreuil, le 22 novembre 2018

Norbert Trichard
Secrétaire Général

(*) E.P.E.P. : Etablissement Public d'Enseignement Primaire.